

## Tanger: L'aéroport déménagement

12/11/2008

La direction de l'aéronautique civile dans le département de Ghellab vient de publier l'appel d'offres portant sur la réalisation de l'étude de faisabilité du port en question. La direction concernée explique le lancement de cet appel d'offres par «la saturation des installation aéroportuaires de Tanger Ibn Battouta». Mais l'ambition de mobiliser du foncier neuf à proximité de Tanger est certainement présente dans le raisonnement de Ghellab et ses équipes. Les terrains occupés par l'aéroport actuel pourraient bien servir à des projets immobiliers ou des locaux d'affaires, qui pourraient rapporter gros aux propriétaires du terrain.

Néanmoins, la décision finale du transfert de l'aéroport dépend de la première phase de l'étude. En effet, cette phase qui s'étalera sur six mois servira à «valider le cas échéant, l'option de transfert de l'aéroport en se basant sur l'analyse fine des statistiques, des prévisions et des conclusions des études précédentes traitant ce sujet», souligne l'appel d'offres. Une fois le rapport de la première phase validée, le ministère de l'Equipement et des transports lancera la deuxième phase de l'étude, qui s'étale également sur six mois. Durant cette période, le bureau d'étude sélectionnée déterminera les sites susceptibles d'accueillir le nouvel aéroport et de déterminer les opportunités de chacun. Arrive ensuite la troisième, phase qui débutera naturellement suite à l'approbation du rapport de la seconde phase. Les quatre mois dédiés à cette phase serviront à l'examen détaillé du site sélectionné en vue de lancer les travaux de construction de cette infrastructure. Ni les responsables du ministère ni les opérateurs touristiques et industriels de Tanger ont définis de localité privilégiée pour le nouvel aéroport. Ce qui est sûr, c'est qu'il serait installé sur la route liant Tanger à Tétouan. Il sera ainsi sur la route de l'aéroport Tanger Med.

Nouaim Sqalli

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1897>